

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 06/03/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20240305-135613-DE-1-1

**Séance du mardi 5 mars 2024
D-2024/79**

Date de mise en ligne : 07/03/2024

certifié exact,

Aujourd'hui 5 mars 2024, à 14h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 14H14 à 14H25

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOU, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Philippe POUTOU,

Madame Céline PAPIN présente jusqu'à 17h30 et Monsieur Patrick PAPADATO présent à partir de 15h28.

Excusés :

Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DATOS, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Madame Myriam ECKERT,

Dénomination des voies, espaces et établissements publics - Autorisation - Décision

Monsieur Baptiste MAURIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain des Aubiers, il a été décidé de démolir le groupe scolaire Jean Monnet au regard des nombreux dysfonctionnements qu'il présentait et de reconstruire un nouvel équipement scolaire ouvert sur le quartier.

En sa qualité de propriétaire, il appartient à la Ville de dénommer cet équipement.

Afin d'éviter toute confusion, et à la demande des équipes pédagogiques, il a été décidé de créer une rupture en ne reprenant pas le nom de Jean Monnet pour ce nouvel équipement.

S'agissant néanmoins d'une entité préexistante, il importe d'associer les équipes pédagogiques à la détermination du nom.

La Ville de Bordeaux a donc sollicité l'avis des équipes des écoles maternelle et élémentaire Jean Monnet, lesquelles ont retenu, parmi les personnalités marquantes proposées par les membres de la commission communale consultative pour la dénomination des rues, des espaces publics et des bâtiments municipaux dite « Commission Viographie », Madame Louise Michel.

Louise Michel, née le 29 mai 1830 à Vroncourt-la-Côte en Haute-Marne et décédée le 9 janvier 1905 à Marseille, est une institutrice, écrivaine, militante anarchiste, aux idées féministes et l'une des figures majeures de la Commune de Paris.

Le 14 février 2024, la Commission Viographie s'est prononcée favorablement sur cette proposition des équipes pédagogiques, considérant qu'il convient de rendre hommage à Louise Michel pour sa contribution, au travers des combats qu'elle a menés notamment lors de la Commune de Paris et de sa déportation, à l'évolution des conditions ouvrière et féminine, à la réflexion sur le fait démocratique, sur l'enseignement et à la connaissance de la culture Kanak.

Jean Monnet est réintégré à la liste d'hommage qui recense les personnalités à honorer.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, dénommer :

- l'ensemble immobilier accueillant un groupe scolaire situé au droit du mail piéton reliant la rue du Jonc et l'allée de Boutaut **LOUISE-MICHEL**.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 5 mars 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Baptiste MAURIN